

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU BS

→ PRÉSENTATION

Les formations en habilitation électrique font partie des actions obligatoires pour toutes entreprises, associations et collectivités dont les salariés sont exposés au risque électrique (Cf article [R 4544-9](#) et [R 4544-10](#) du code du travail). Il est donc important pour un salarié d'avoir suivi une formation préparatoire à l'habilitation électrique en vue d'être habilité par son employeur. C'est une reconnaissance de ses capacités à opérer en sécurité vis-à-vis du risque électrique dans les tâches qui lui incombent.



🕒 DURÉE

2 jours soit 14 heures



👥 EFFECTIF

8 personnes



→ POUR QUI ?

Tous collaborateurs non-électriciens, dont les activités les amènent à réaliser des interventions élémentaires sur des installations électriques tels que :

- Réarmer un dispositif de protection et/ou...
- Actionner des dispositifs de commandes et/ou...
- Remplacer des lampes, dispositifs d'éclairage et/ou...
- Raccorder des éléments terminaux (Radiateurs, chaudières, volets roulants, automatismes d'ouvertures, etc...) et/ou...
- Déconnecter et reconnecter des appareillages (Prises de courant, interrupteurs, etc...)

→ PRÉREQUIS

- Il est conseillé de connaître les fondamentaux de l'électricité.
- Aucun autre prérequis, hormis celui de posséder une maîtrise de la langue française.

FORMATION POUR NON-ÉLECTRICIEN

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU BS

→ OBJECTIFS

Cette formation vise à faire habilitier par l'employeur les collaborateurs non-électriciens dont les tâches reposent sur la réalisation de travaux d'ordre électrique sur des installations ou électriques en basse tension.

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- D'analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),



DURÉE

2 jours soit 14 heures



EFFECTIF

8 personnes



- De connaître et d'appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510 (version de janvier 2012) visant à se prémunir du risque électrique (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- D'appliquer les procédures de réarmement de dispositifs de protection sur des installations électriques,
- De procéder à des mises hors service,
- D'installer et d'utiliser des équipements de protection individuelle et collective,
- De vérifier et utiliser un vérificateur d'absence de tension (VAT)
- De se prémunir du risque électrique lié à l'utilisation d'outils à main ou électroportatifs,
- D'adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique (Article 13 norme NFC18-510).

FORMATION POUR NON-ÉLECTRICIEN

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU BS

→ BASE RÉGLEMENTAIRE

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
- Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail
- NORME NFC18-510 (Janvier 2012)
- Documents INRS (ED6127 et ED6187)

→ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique.
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres.



DURÉE

2 jours soit 14 heures



EFFECTIF

8 personnes



→ MOYENS PÉDAGOGIQUES

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à disposition pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuelle sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).

→ DOCUMENTS DÉLIVRÉS EN FIN DE FORMATION (SOUS RÉSERVE DE RÉUSSITE)

- Avis après formation
- Titre d'habilitation
- Attestation de formation
- Livret pédagogique pour « électricien »

FORMATION POUR NON-ÉLECTRICIEN

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU BS

→ PROGRAMME ET CONTENU DES COMPÉTENCES SOCLES

1. Thématiques théoriques

Module 1 Référentiel INRS - Thèmes communs

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations,
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,
- Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,
- Zones d'environnements et leurs limites,
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation,
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations,



DURÉE

2 jours soit 14 heures



EFFECTIF

8 personnes



- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre,
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,
- Evaluation du risque électrique.

2. Thématiques pratiques

Module 7 - Référentiel INRS

- Limites de l'habilitation BS
- Echanges avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé d'exploitation : informations et documents
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Equipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser,
- Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, vérification d'absence de tension (VAT) et remise sous tension,
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention basse tension élémentaire,
- Procédures de remplacement/raccordement et instructions de sécurité associées

FORMATION POUR NON-ÉLECTRICIEN

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU BS

→ MODALITÉS D'ÉVALUATION

Théoriques

Questionnaires à choix multiples sommatifs et formatifs (QCMs).

Pratiques

- Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.
- Réaliser la mise hors tension pour son propre compte.
- Effectuer la vérification d'absence de tension (VAT).
- Réaliser une remise sous tension.
- Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension.
- Analyser les risques préalablement à chaque situation de travail.
- Analyser les risques dans l'espace.



DURÉE

2 jours soit 14 heures



EFFECTIF

8 personnes



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :

- D'avoir suivi la formation sur les 14 heures consécutives,
- D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative,
- D'avoir réussi les épreuves de mise en pratique.

FORMATION POUR NON-ÉLECTRICIEN